

Mutualisation des sections et programme commun sont en vue

Les socialistes en ordre de marche à l'approche des élections cantonales

« Nous ne sommes pas là pour parler des cantonales. » Si les pontes du parti socialiste calaisien se sont réunis en début de semaine autour d'une même table, c'est pour mettre en avant leur union et leur stratégie commune. « Nous sommes en pleine mutation sur la septième circonscription qui perd Ardres mais gagne Calais nord-ouest », introduit le député Gilles Cocquemot.

Pour faire face à tous ces changements et être plus efficaces, « nous avons souhaité que les sections socialistes se réunissent dans une structure formelle, efficace et réactive. » Mutualisation des moyens et des militants du Calaisien pour agir en commun, plus rapidement et toucher un maximum de monde : « Si chaque candidat est responsable de sa campagne, le collectif est payant pour l'affichage, le tractage..., détaillent les socialistes. L'objectif est d'avoir une politique commune à l'échelle du territoire, de travailler tous ensemble. »

Les socialistes sur le Calaisien, « c'est plus de 600 adhérents,



Les socialistes réunis.

c'est une vraie force de frappe », insiste Yann Capet, conseiller régional.

Pour les socialistes calaisiens, « il faut poursuivre l'expérimentation entamée lors des régionales pour les cantonales avec un tract commun sur les idées défendues par le PS. Chacun déclinera après ses spécificités et les actions qu'il mènera. »

« Il y a une grande complémentarité, chacun à notre niveau de maire, conseiller général,

régional, député, poursuit Olivier Majewicz, maire de Oye-Plage. Il y a forcément des thématiques communes. »

Pour Yann Capet, « la vraie gauche est présente à chaque niveau et travaille de concert et intelligemment pour le territoire. Nous avons une vraie force de frappe pour défendre les intérêts du Calaisien. »

La réforme des collectivités territoriales a été largement critiquée. « On bride les compétences des collectivités en leur

supprimant quasiment toute possibilité de politiques volontaristes. Et l'Etat transfère de plus en plus de personnels et de charges sociales sans transférer les moyens », selon Olivier Majewicz. Et Philippe Vasseur de revenir « sur les arguments démagogiques. On nous parle d'indemnités faramineuses des élus pour réduire leur nombre. Mais les 3 000 élus supprimés, ça représente 2 % du budget de la présidence de l'Élysée ! »

Teddy Lauby enchérit : « Les

collectivités territoriales, c'est 73 % des investissements publics, 850 000 emplois. Avec la suppression de la taxe professionnelle, le gel des dotations de l'Etat..., les collectivités perdent leur autonomie financière. Il y a une volonté de casser les collectivités. » Ce qui est sûr, c'est que les socialistes ne souhaitent pas baisser les bras mais être présents en force dans la nouvelle assemblée du conseil général qui sera renouvelée les 20 et 27 mars prochains.

Le parti communiste souhaite apporter des précisions par rapport au conseil municipal

Des questions qui ont le don d'irriter

Présents ce jeudi à la manifestation contre la réforme de la retraite, Jacky Hénin et ses camarades ont tenu mardi soir à faire abstraction du contexte social actuel pour se concentrer uniquement sur la politique calaisienne et revenir sur le dernier conseil municipal. Un conseil auquel Jacky Hénin n'avait pu participer, en raison des mouvements sociaux : « J'étais en pleine séance au parlement européen. D'habitude, j'arrive à m'arranger pour prendre l'avion et être présent au conseil municipal mais là, je ne pouvais pas. Au cours de cette journée, j'ai quand même réussi à intervenir à deux reprises dans l'hémicycle, passer dans une émission de télévision et manifester dans les rues de Strasbourg. Natacha Bouchart s'arrange toujours pour programmer les conseils municipaux les jours des sessions parlementaires européennes. »

Lors du conseil municipal qui a eu lieu le mardi 19 octobre, plusieurs points à l'ordre du jour ont irrité l'opposition. Le premier concerne le recrutement de deux journalistes pour le



Jacky Hénin et Patrick Allemand ne cautionnent pas la politique fiscale de l'équipe municipale actuelle.

magazine municipal Calais Mag. Les conseillers municipaux communistes regrettent que la municipalité actuelle ait « supprimé trois postes au service communication pour embaucher deux postes vacataires, sans penser à recruter l'un des trois anciens journalistes toujours à la recherche d'un emploi ». Pour Jacky Hénin, leur seul défaut était « d'avoir été recrutés par l'ancienne municipalité ». L'ancien maire de

Calais note, à propos du comportement de Natacha Bouchart à l'encontre de ces trois anciens employés, un « comportement malhonnête et méprisant qui démontre l'état d'esprit qui règne au sein de l'actuelle équipe dirigeante ».

Jacky Hénin s'étonne aussi de découvrir des questions à la dernière minute, comme celle concerne le Crufc lors du dernier conseil : « On n'a pas vraiment le temps de se documen-

ter et de préparer notre argumentation. Dorénavant, nous nous opposerons à toute question de fond posée à la dernière minute ».

Concernant le Crufc, justement, l'élu communiste s'étonne des « chiffres jetés en pâture » lors du dernier conseil. Mieux, il pense que Natacha Bouchart a « trahi sa pensée » en évoquant le cas du club de football calaisien : « Concernant le versement de la subvention de 33 200 euros au club, elle a dit que c'était une récompense due aux bons résultats de l'équipe première, explique Patrick Allemand, conseiller municipal d'opposition. Or, l'équipe première est gérée par une SASP. Ça relève du privé. Et en affirmant que c'était aux dirigeants du Crufc de s'arranger quant à la redistribution de cette subvention, la mairie se met dans l'illégalité car il est interdit qu'une municipalité subventionne une entreprise privée. Si cette subvention n'est allouée que pour récompenser la bonne saison de l'équipe première, nous ne sommes pas d'accord. Autant verser cette subvention au

CCAS et aider les familles en difficulté ».

Autre point qui fâche : la fiscalité. La majorité a décidé de baisser l'abattement à 10 %, contre 15 % auparavant : « La maire affirme que cela correspond à une hausse de 26,30 euros par ménage, ce qui est faux, poursuit Jacky Hénin. Elle ne comprend pas le mécanisme. Cela se calcule sur la base. Et à ce jeu, ce sont encore les ménages les plus pauvres qui vont en pâtir le plus. C'est une sorte de hausse d'impôt local déguisée ».

Dernier point : la rénovation de Calais Nord : « Mme Bouchart a dit qu'elle ne dépasserait pas la somme de 11 millions d'euros. Or, avec le projet de marché couvert et de parking souterrain, nous dépassons déjà cette somme. De plus, comment va être réglée la question de l'assainissement et quel coût cela va-t-il représenter ? ». Des questions que Jacky Hénin et son équipe se feront un plaisir de poser lors du prochain conseil municipal.

Vincent PIHEN